



'Âmir ibn Wâthila rapporte:

- 1 que Nâfi' ibn 'Abd al-Hârith rencontra 'Omar à 'Osfâne, sachant que 'Omar l'avait nommé gouverneur de La Mecque. 'Omar demanda à Nâfi': "Qui as-tu laissé comme remplaçant à la tête des habitants de la vallée (La Mecque)"?
- 2 'Nâfi' répondit: "Ibn Abzâ".
- 3 'Omar' demanda ensuite: "Qui est donc Ibn Abzâ?" 'Nâfi' répondit: "Un esclave affranchi parmi nos esclaves affranchis".
- 4 'Omar s'étonna: "As-tu désigné à leur tête un esclave affranchi?"
- 5 Nâfi' répondit: "Il connaît le Livre d'Allah par cœur et est un connaisseur des problématiques d'héritage".
- 6 'Omar dit alors: "Votre Prophète ﷺ a dit: "Allah élève assurément avec ce Livre des gens et Il en abaisse d'autres""⁽¹⁾.

1 Moslim (817).

Les Versets

﴿Et quand une Sourate est révélée, il en est parmi eux qui dit: "Quel est celui d'entre vous dont elle fait croître la foi?". Quant aux croyants, elle fait certes croître leur foi, et ils s'en réjouissent. Mais quant à ceux dont les cœurs sont malades, elle ajoute une souillure à leur souillure, et ils meurent dans la mécréance.﴾ [Sourate At-Tawba: 124-125].

﴿Ceux qui récitent le Livre d'Allah, accomplissent la prière (salate), et dépensent, en secret et en public de ce que Nous leur avons attribué, espèrent ainsi faire un commerce qui ne périra jamais, afin [qu'Allah] les récompense pleinement et leur ajoute de Sa grâce. Il est Pardonneur et Reconnaissant. Et ce que Nous t'avons révélé du Livre est la Vérité confirmant ce qui l'a précédé. Certes Allah est Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant sur Ses serviteurs. Ensuite, Nous fîmes héritiers du Livre ceux de Nos serviteurs que Nous avons choisis. Il en est parmi eux qui font du tort à eux-mêmes, d'autres qui se tiennent sur une voie moyenne, et d'autres avec la permission d'Allah devançant [tous les autres] par leurs bonnes actions; telle est la grâce infinie.﴾ [Sourate Fâtir: 29-32].

﴿Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir.﴾ [Sourate Al-Moujâdila: 11].

Le Narrateur

Le narrateur du récit est 'Âmir ibn Wâthila ibn 'Abd Allah Al-Kinâni. Il est né l'année de la bataille de Uhoud et le Prophète ﷺ est mort lorsqu'il avait huit ans. Dernier Compagnon à mourir, il est mort en l'an 110 de l'Hégire.

Le narrateur du hadith est Abou Hafs Al-Fârûq 'Omar ibn al-Khattâb Al-Gourachî Al-'Adawî, le deuxième Calife Bien Guidé, l'un des Dix Promis au Paradis et le meilleur de la communauté après Abou Bakr – qu'Allah a agréé. Il devint célèbre pour sa justice et son équité même si parfois à bon escient, il pouvait être sévère et ferme. C'est durant son califat que la plupart des pays furent conquis, comme l'Irak, le Levant, l'Égypte et d'autres contrées. Il est mort en martyr en l'an 23 de l'Hégire et il fut enterré dans la chambre de 'Â'icha – qu'Allah a agréée – aux côtés du Prophète ﷺ et d'Abou Bakr As-Siddiq⁽¹⁾.

Résumé

'Omar rencontra un jour le gouverneur de La Mecque – qui était habitée par les gens les plus nobles – et ce gouverneur l'informa qu'il avait désigné à sa tête quelqu'un qu'il ne considérait pas partie des plus nobles parmi les gens. 'Omar lui reprocha son choix, car il craignait qu'il n'entraîne un préjudice, mais lorsque le gouverneur l'informa qu'il faisait partie de ceux qui mémorisent le Livre d'Allah, sa réprobation disparut et il valida le choix de son gouverneur en l'appuyant par les paroles du Prophète ﷺ selon lesquelles Allah rend certaines personnes puissantes et en humilie d'autres.

1 Voir sa fiche biographique dans Ma'rîfât as-Sahâba d'Abou Nou'aym (1/38), Ousd al-Ghâbah d'Ibn al-Athîr (4/137) et Al-Isâba d'Ibn Hajar (4/484).



Compréhension (fiqh)

1 Le noble Compagnon 'Âmir ibn Wâthila raconte que Nâfi' ibn 'Abd al-Hârith avait été nommé par 'Omar gouverneur de La Mecque et qu'il quitta celle-ci pour une affaire. Croisant 'Omar à 'Osfâne, **une ville située à 80 kilomètres de La Mecque**, celui-ci lui demanda qui il avait laissé comme remplaçant à La Mecque afin de répondre aux besoins des gens, diriger leurs prières et accomplir d'autres tâches.

2 Nâfi' l'informa qu'il a laissé à sa place un homme nommé Ibn Abzâ⁽¹⁾ que 'Omar ne connaissait pas. Il l'interrogea donc à son propos et il lui répondit: **Lui ou l'un de ses ancêtres était notre esclave et nous l'avons affranchi.**

3 'Omar réprouva le fait que son gouverneur ait laissé comme remplaçant un esclave ou un descendant d'esclave affranchi, alors qu'il avait à sa disposition des hommes libres et des nobles parmi les Compagnons du Prophète ﷺ et leurs successeurs qui méritaient de le remplacer.

Cela ne signifie pas qu'il n'est pas permis de confier des responsabilités à des esclaves affranchis ni que 'Omar méprisait les esclaves ou les esclaves affranchis et les considérait inférieurs aux personnes libres. Sa réaction était plutôt motivée dans un souci de préserver les intérêts des gens et d'éviter les troubles, puisque la finalité des postes à responsabilités est de mener à bien les affaires des gens et de préserver leurs intérêts. Or ceci requiert un homme raisonnable, sévère, respecté et à qui personne n'ose porter atteinte, ce qui implique qu'il soit libre, noble et ayant du prestige. Sinon, les gens ne le prennent pas au sérieux et ne lui obéissent pas.

4 Nâfi' répondit à 'Omar qu'il n'a choisi ce remplaçant que parce qu'il a mémorisé le Livre d'Allah et qu'il connaît la jurisprudence et les problématiques d'héritage et qu'Allah a élevé cet esclave affranchi grâce à ces qualités. Comme il est connu des gens par cela, ils le respectent et lui obéissent, ce qui est bénéfique pour leurs affaires et leur stabilité⁽²⁾.

5 Lorsqu'il dit cela à 'Omar, celui-ci approuva et valida son choix en avançant des paroles du Prophète ﷺ qui nous informe que ce Coran honore des gens et élève leur rang dans ce bas monde et dans l'au-delà et que sans lui, ils seraient simples. À l'inverse, il humilie ceux qui mécroient en lui et refuse de le mettre en pratique même si ce sont des chefs puissants.

1 Il s'agit de 'Abd ar-Rahman ibn Abzâ Al-Khouzâ'i. Il y a divergence sur son statut de Compagnon mais la majorité des historiens voient que c'est un Compagnon qui a rencontré le Prophète ﷺ, prié derrière lui et rapporté de lui des hadiths. Voir Tahdhîb Al-Kamâl d'Al-Mizzî (16/501) et Siyar A'lâm an-Nubalâ' d'Adh-Dhahabî (3/201).

2 Voir Al-Bahr al-Mouhît ath-Thajjâj de Mohammad ibn 'Alî Al-Ithiyoubî (16/458).

Suivi

1 Celui qui assume une responsabilité doit y prendre garde et être attentif au moindre détail. Ainsi, lorsque 'Omar vit celui qu'il avait nommé, il lui demanda: Qui as-tu laissé comme remplaçant? De qui s'agit-il? Pourquoi a-t-il fait cela et n'a-t-il pas fait cela?

2 L'être humain doit choisir comme remplaçant celui qui est à la hauteur de sa mission et prendre en considération, dans son choix, les critères permettant de mener à bien cette mission et les implications de ces critères. Lorsqu'un père, un propriétaire de société, un entrepreneur ou autre, souhaite envoyer un de ses employés accomplir quelque chose, il doit prendre en considération sa loyauté, la qualité de son travail et d'autres critères. De même, lorsqu'un souverain ou un ministre désire déléguer quelqu'un, il est requis que ce délégué soit habile en gestion et qu'il soit capable de répondre aux attentes des gens.

3 Ce hadith démontre que celui qui connaît les jugements du Livre d'Allah et de la Sounna de Son Messager ﷺ a la priorité pour administrer les affaires des musulmans dès lors qu'il est apte à assumer des responsabilités, même s'il est un pauvre esclave affranchi. Il est toutefois obligatoire de prendre en considération l'intérêt des musulmans et d'éviter ce qui cause des troubles, car 'Omar a destitué certains Compagnons majeurs de certains postes par égard pour l'intérêt général, comme cela fut le cas avec Sa'd ibn Abî Waqqâs, Khâlid ibn al-Walîd et d'autres.

4 Que chacun s'interroge: comment il est vis-à-vis du Coran? Y croit-il, y accorde-t-il du crédit et le récite-t-il régulièrement au point qu'Allah l'ait élevé grâce à cela ou bien le néglige-t-il au point qu'Allah l'ait abaissé? Seule une de ces options est vraie, il n'en existe pas de troisième. Qatâda – qu'Allah lui fasse miséricorde – a dit: "Personne ne s'assied en compagnie de ce Coran sans le quitter en ayant quelque chose de plus ou de moins en lui"⁽¹⁾.

5 La valeur de l'être humain se mesure à ce qu'il porte comme science. Celui qui étudie la science doit donc se préoccuper d'acquérir la science bénéfique, car elle est son honneur dans le bas monde et dans l'au-delà.

6 Sachant que le Coran élève le statut de l'individu dans ce bas monde en faisant de lui un chef et un guide pour les gens, l'élévation suprême de son statut aura lieu dans l'au-delà. On rapporte de 'Abd Allah ibn 'Amr – qu'Allah a agréés – que le Messager d'Allah ﷺ a dit: "On dira à l'adepte du Coran: lis, élève-toi et récite tel que tu le faisais dans le bas monde, car ton rang sera là où tu liras le dernier verset"⁽²⁾.

Un poète a dit:

Ô âme, sois une abeille qui ne cède pas au sommeil et à sa tentation.

Tu as meilleur que cela: le Coran ressemblant à des vergers verdoyants, lape ce que tu veux de sa rosée.

Produis à l'univers à partir de ses fleurs, le meilleur miel et le plus sucré.

Ne butine pas de fleurs hors de ses vergers, car tout arôme qui n'est pas le sien m'insupporte.

La guidée se trouve dans sa méthode et le succès dans sa voie et on atteint la gloire lorsqu'on le lève haut.

1 Voir Akhlâq Hamalat al-Qur`ân d'Al-Âjurrî (p.73).

2 Abou Dawoud (1464) et At-Tirmidhî (2914).